



Accompagnement du Département Prévention des Risques Professionnels de la CARSAT



Les **Ingénieurs-Conseils (IC)** et les **Contrôleurs de Sécurité (CS)** ont pour mission de :

- **développer et coordonner la prévention des AT/MP** en mettant en œuvre des actions ayant pour objectif de **réduire le nombre et la gravité des AT/MP**,
- **améliorer les conditions de travail** des assurés,
- **rendre les entreprises autonomes** en matière de prévention.













MERCI
pour votre attention
Avez-vous
des questions ?